

Recherches sociographiques



Alternatives québécoises

Jacques Lazure

Volume 27, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056223ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056223ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lazure, J. (1986). Compte rendu de [*Alternatives québécoises*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 330–332. <https://doi.org/10.7202/056223ar>

négociations autour du libre-échange avec les États-Unis pourraient peut-être permettre au N.P.D.-Québec d'effectuer cette percée québécoise qui transformerait le N.P.D. en parti d'envergure nationale. « L'histoire et les succès du Nouveau parti seront déterminés par la compréhension que nous aurons des problèmes du Québec », déclarait le candidat à la direction du parti, Hazen Hargue en 1961. (*La Presse*, 2 août 1961, cité par Lamoureux, p. 113.) Se peut-il que, vingt-cinq ans plus tard, les événements lui aient donné raison ?

L'ouvrage du politologue André Lamoureux a donc le mérite de broser le tableau historique des vingt-cinq années d'échecs répétés d'une des composantes majeures du système démocratique canadien. Le poids du facteur national est bien mis en lumière, peut-être trop exclusivement, au détriment sans doute d'une analyse plus serrée de la conjoncture historique et des chances réelles qu'avaient les idées socialistes de s'enraciner au Québec. Les difficiles rapports qu'entretiennent le socialisme et le nationalisme pourront-ils s'améliorer dès lors que les deux idéologies sont en perte de vitesse au Québec ? Ce sera le sujet d'une autre thèse...

Bernard DIONNE

*Département d'histoire,
Cégep de Saint-Jérôme.*

Alternatives québécoises, sous la direction de Bruno MATTÉI, *Autogestions*, 20-21, 1985.

La revue *Autogestions* de France a publié en 1985 un numéro double spécial (20 et 21) sur les « alternatives québécoises ». Ce cahier a suscité chez moi de l'ambivalence. À certains égards, il dépeint de façon correcte et vivante la situation concrète des alternatives québécoises au point où elles en sont rendues en 1984. Pour un profane qui veut s'initier à ce courant d'action, il a de quoi se mettre sous la dent. Le tableau brossé ne manque pas de réalisme ni d'envergure. On s'en dégage, convaincu qu'il se passe encore quelque chose au Québec qui sort des sentiers battus. On ne peut pas honnêtement fermer ce numéro de revue sans se dire : il n'y a pas que l'économie capitaliste, de type classique ou néo-libéral, qui fonctionne au Québec ; la vie quotidienne ne fait pas que reproduire bêtement le modèle technocratique et « consumériste » du gouvernement et des grandes entreprises privées ; la culture québécoise joue encore du coude et se crée un chemin propre à travers l'épaisseur de la mouvance américaine. Tout cela, évidemment, n'empêche pas de se rendre compte de la fragilité des alternatives québécoises, des limites étroites dans lesquelles se déploie leur action et du faible courant d'eau qu'elles parviennent à tirer.

À d'autres égards, toutefois, le numéro d'*Autogestions* sur les « alternatives québécoises » me laisse vraiment sur mon appétit. La réflexion théorique y est peu poussée, sauf dans quelques rares articles. On ne s'attendait pas, cela va de soi, à de la haute voltige cérébrale sur un sujet aussi neuf, instable et parsemé d'équivoques de taille. Tout de même, on aurait aimé un débroussaillage un peu plus alerte des concepts en opération, des contradictions en cours et des enjeux en cause. En ce sens, il est difficile de découvrir le fil conducteur théorique qui relie ces diverses expériences en un faisceau organique d'activités significatives d'une même orientation de fond. C'est peut-être là la rançon à payer pour une exubérance de vie qui foisonne de tous côtés, sans plan préétabli et au gré des circonstances qui s'y prêtent ou des ressources humaines en instance de création. Après tout, comme le fait remarquer Bruno Mattéi, c'est probablement « cette quête d'autonomie dans tous les domaines de la vie, fondée sur la capacité, le désir d'individus et de communautés à développer des processus de maîtrise personnelle et collective » (p. 7) qui conférerait leur sens et leur unité à ce chapelet d'alternatives québécoises enfilées les unes aux autres.

Il n'empêche que, dans le numéro d'*Autogestions*, la juxtaposition des expériences québécoises prédomine sur leur convergence. On a bien tenté de mettre un peu d'ordre là-dedans, en distinguant

trois grands domaines : ceux de la vie quotidienne, de l'économie et de la culture. Mais la distinction entre les deux premiers reste passablement artificielle. Beaucoup d'alternatives québécoises, classées sous la rubrique « la vie quotidienne », militent en fait sur un terrain proprement économique et cherchent à en transformer la dynamique (je pense en particulier à plusieurs activités du mouvement féministe, à celles de quelques entreprises de recyclage des déchets, au combat que mènent certaines associations écologiques), tandis qu'un bon nombre d'entreprises économiques de type alternatif visent à modifier en profondeur le vécu quotidien de leurs membres comme de la communauté dans laquelle elles s'insèrent.

De plus, je demeure étonné du fait que rien n'ait été dit dans ce cahier, sauf quelque trois pages sur les sages-femmes, à propos du phénomène important au Québec de l'utilisation croissante des médecines douces ou alternatives. On aurait dû souligner le travail considérable et de plus en plus concerté qui s'y effectue face à la médecine traditionnelle, et en particulier, l'action prépondérante qu'y mènent des leaders comme Serge Mongeau et Jacques Dufresne. La même remarque s'applique à tout le courant de croissance ou de « conscientisation » personnelle qui se développe énormément dans notre société. Que ce soit sur le plan du bien-être corporel ou, encore plus, sur celui de la créativité individuelle et sociale en harmonie avec la nature, prolifèrent actuellement de multiples activités, de caractère psychologique, parapsychologique, psychosomatique ou psychosocial, qui cherchent à atteindre l'« esprit » du corps, de la psyché et de la vie en général, au-delà des images matérielles qui les symbolisent et des normes sociales qui les régissent. Sans compter le travail plus militant et plus socialement engagé de nombreux groupes ou mouvements alternatifs en santé mentale.

On a omis aussi, excepté dans l'article final de Hervé Fischer qui y fait allusion de façon bien rapide, de rapporter au moins quelques-uns des principaux projets alternatifs ou initiatives créatrices dans lesquels sont impliqués des jeunes du Québec. De telle sorte qu'on sort de la lecture du numéro d'*Autogestions* avec l'impression, non fondée en réalité, que rien ou à peu près rien dans ce domaine ne se passe chez les jeunes du Québec et qu'ils ne sont pas déterminants dans la mise sur pied de nombreux types d'alternatives. Pourtant, je suis convaincu du contraire, par suite d'un contact direct ou indirect avec plusieurs milieux alternatifs et aussi en raison d'une enquête, à laquelle j'ai participé en 1985, sur un échantillon de deux cents initiatives lancées par les jeunes dans toutes les régions du Québec.

Véronique Dassas, dans sa « Lettre à un ami français » (pp. 179-186), affirme : « Eh bien, mon vieux, ce qui bouge, c'est le culturel. J'imagine que cela contraste un peu avec l'image — datée mais tenace — du Québec patrie de l'innovation sociale que vous avez outre-Atlantique. » (P. 179.) C'est vrai que le culturel se démène au Québec, un peu trop, d'ailleurs, dans l'orbite américaine, au goût de plusieurs militants nationalistes. Mais il ne faut pas en conclure, comme le fait Véronique Dassas et comme aussi le laisse entendre Bruno Mattéi ici et là, que le social serait dans un état comateux, en train d'agoniser. Les projets sociaux novateurs sont peut-être moins spectaculaires et « globalisants » que dans le passé, mais il en surgit sans cesse, surtout à l'échelle des régions et des communautés. Le social n'existe pas que dans la sphère proprement politique. Il se meut et se construit aussi à ras le sol, et à ce niveau plus humble, il est toujours en pleine ébullition. Qu'on étudie attentivement, entre autres, les régions des Bois-Francs, du Saguenay/Lac-Saint-Jean, du Bas-du-Fleuve, de l'Estrie et de l'Outaouais et on s'apercevra vite que ce n'est pas seulement le culturel qui y bouge !

Je relève aussi deux autres affirmations qui font sursauter. On déclare, à la page 177, que l'option de l'indépendance a été désertée par la majorité des militants des mouvements sociaux ou des acteurs des alternatives. Sur quoi se base-t-on pour décréter pareille énormité ? On signale aussi « pour l'histoire », à la page 272, que la revue *Idées et pratiques alternatives* a cessé de paraître à la fin de 1984, après quatre numéros. Or, elle continue toujours de paraître...

La revue *Autogestions* aurait dû surveiller davantage la correction du texte. Au simple fil de la lecture, j'ai relevé de très nombreuses coquilles, fautes d'orthographe et de ponctuation (près de deux cents). On se serait attendu à mieux de la part d'une revue française de fort calibre !

Tout compte fait, ce numéro d'*Autogestions*, sans être excellent, présente un panorama riche des alternatives québécoises. L'éventail imposant des auteurs qui y ont collaboré, de même que la diversité des champs explorés en font un ouvrage d'un grand intérêt pour ceux qui veulent connaître certaines facettes du Québec alternatif.

Jacques LAZURE

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Benoît LÉVESQUE, Alain CÔTÉ, Omer CHOUINARD et Jean-Louis RUSSEL, *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal et Comité provincial des coopératives de production, de travail et précoopératives, 1985, xviii+180p.

Les coopératives de travail, aussi connues sous l'appellation de coopératives ouvrières de production, sont nées en Europe au moment de la révolution industrielle. Pendant longtemps à peu près complètement absentes du Québec, c'est surtout sous forme de coopératives forestières qu'elles commencèrent à s'y développer il y a environ une cinquantaine d'années. Comme nous l'indique le *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, ce n'est qu'assez récemment qu'elles ont commencé à se multiplier. Parmi les coopératives en opération au moment de l'enquête, à l'été 1984, 85% avaient été créées après 1970 et 52% depuis 1980.

L'enquête n'a retenu que les entreprises ayant un statut juridique de coopération. Les moyens modestes dont elle disposait ne lui ont pas permis de couvrir les entreprises assimilables, qui sont souvent de véritables coopératives de travail sans en avoir le statut juridique. On a identifié 178 coopératives de travail : 37 dans le domaine de la forêt et du sciage, 40 dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, dont 23 bleuetières, 24 dans l'industrie manufacturière, 24 dans les services intellectuels et culturels, 32 dans les services matériels et 21 coopératives de taxis. Des informations furent recueillies à partir des fiches de ces entreprises à la direction des associations coopératives du Ministère québécois de l'industrie et du commerce. De plus, un questionnaire fut expédié par la poste à toutes les coopératives de travail identifiées, sauf aux coopératives de taxis, soit cent cinquante-sept questionnaires. Le taux de réponse fut de 35%, cinquante-quatre coopératives ayant répondu.

Seulement 13.5% des coopératives de travail, soit vingt-quatre, se retrouvent dans l'industrie manufacturière. Pour expliquer ce fait, les auteurs avancent que « les centrales syndicales pour diverses raisons n'ont jamais fait des coopératives de travail une question à discuter et encore moins une priorité de leur action » (p. 35). On reprend le même argument, sans apporter plus de détails, à la page 163. Nous aurions aimé qu'on précise un peu les « diverses raisons ». Par exemple, est-ce que le fait que, dans une coopérative de travail, la nécessité d'une présence syndicale soit moins évidente, du moins pour les travailleurs-sociétaires propriétaires de l'entreprise, pourrait y être pour quelque chose ? Les auteurs ajoutent une deuxième raison : « la coopération signifiait presque exclusivement association d'usagers, de sorte que la législation et les instances chargées de donner des avis étaient défavorables aux projets de coopératives de travailleurs » (pp. 35-36). Sans nier tout fondement à cette raison, a-t-elle joué autant qu'on le prétend en certains milieux ? Le membre d'une coopérative de travail n'en serait pas un usager ? N'en serait-il pas au contraire un usager quotidien, alors qu'il est un usager hebdomadaire ou mensuel de sa coopérative de consommation